

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er FEVRIER 2017

Direction de la Citoyenneté, du suivi juridique
et des marchés publics

Dossier suivi par Mme Dominique HAUDIQUET

Responsable du service du conseil municipal

☎ 02 47 88 11 02 – Fax : 02 47 42 29 82

Courriel : conseilmunicipal@fondettes.fr

Fondettes, le 6 Février 2017

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 JANVIER 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

L'an deux mille dix sept, le 1er février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Nicole BELLANGER, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Anne JUILLET, Maryline ZUCARO, Laétitia DAVID, Anne MONNEAU, Camille LECUIT, Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Gérard GARRIDO, Nathalie LECLERCQ, Christophe GARNIER, Benoît SAVARY, Agnès GALLIER, Yanne BENOIST, Joël AGEORGES.

Représentés par pouvoir :

- Philippe BOURLIER a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS
- Martine ABOT a donné pouvoir à Camille LECUIT
- Bruno MARTEL a donné pouvoir à François PILLOT
- David BRAULT a donné pouvoir à Yves PARINGAUX
- Ilizette SA a donné pouvoir à Philippe LACROIX
- Christine RENIER a donné pouvoir à Gérard GARRIDO

Secrétaires de séance : Sylvain DEBEURE et Yanne BENOIST

Session ordinaire

● **Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire.

Toutes les décisions du Maire s'inscrivent dans le cadre des crédits ouverts au budget ou des autorisations de programme et crédits de paiement votés par le Conseil Municipal.

Hôtel de ville

35 rue Eugène Goüin - CS 60018 – 37230 Fondettes

☎ 02 47 88 11 11 / Fax : 02 47 42 29 82 / Courriel : mairie@fondettes.fr

www.fondettes.fr

Date	Numéro	Nomenclature - objet
01/12/16	DC20161201F197	Commande publique - Marché d'installation de vidéo-protection et de génie civil avec la Société Bouygues Energies et Services de Chanceaux-sur-Choisille (marché à bons de commandes) TF : maximum..... 25 000 € HT (RAR budget 2016) TO 1 : maximum.... 128 000 € HT (Budget 2017) TO 2 : maximum..... 26 000 € HT (Budget 2018) TO 3 : maximum.... 26 000 € HT (Budget 2019)
01/12/16	DC20161201F198	Finances locales - Modification de la décision DC20160704F138 revalorisant les tarifs des repas de la restauration scolaire pour 2016/2017 (ajout du personnel communautaire et des personnes invitées dans les typologies de convives)
01/12/16	DC20161201F199	Finances locales - Réalisation d'un prêt de 1 200 000 € contracté auprès du CREDIT AGRICOLE (siège Poitiers) pour les investissements 2016 Durée 19 ans Taux fixe : 1,19 % Echéances : trimestrielles Type d'amortissement échéance constante Frais de dossier : 1 800 €
02/12/16	DC20161202I201	Commande publique - Prestations de maintenance et d'assistance pour le logiciel PECOTO de recensement citoyen par l'éditeur ADIC INFORMATIQUE de Uzes (45 € HT/an)
02/12/16	DC20161202F202	Commande publique - Marché pour le broyage des fossés pour 2017 avec l'entreprise SARL BIZEUL de Saint-Etienne-de-Chigny (504 € HT/jour)
05/12/16	DC20161205F203	Commande publique - Marché de reprise des concessions funéraires avec la société PFI de Tours sous forme d'accord-cadre à bons de commande (montant maximum de 15 000 € HT annuel) – marché conclu pour 1 an renouvelable 3 fois
05/12/16	DC20161205P204	Commande publique - Convention pour la capture et la prise en charge des animaux errants avec la société Fourrière Animale 37 de Rivarennnes (Capture : 53 € HT, pension journalière 11,00 € HT/jour, Frais vétérinaires sur présentation de facture, transfert SPA inclus dans les tarifs)
09/12/16	DC20161209G205	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (AD 02 pour 292,85 €)
13/12/16	DC20161213U206	Urbanisme – Délégation du Droit de Prémption Urbain sur la parcelle ZS n°164 au lieu-dit « La Joncherie » (parcelle située au sein du périmètre déclaré d'intérêt communautaire du pôle économique communautaire Nord Ouest d'agglomération), au profit de la Société d'Equipements de Touraine (S.E.T.)
15/12/16	DC20161215F207	Commande publique – Contrat d'assistance juridique avec la SCP CEBRON DE LISLE – BENZEKRI de Tours pour 2017 (3 500 € HT)
15/12/16	DC20161215F208	Commande publique – Contrat de prestation de gardiennage et de surveillance pour 2017 avec le groupe ABM Sécurité de LE MANS pour les manifestations de l'année (4 300 € HT)
08/12/16	DC20161208F209	Finances locales - Tarif pour départ tardif dans les garderies municipales gratuites et la garderie de la Guignière (3 € le quart d'heure de retard)
08/12/16	DC20161208F210	Finances locales - Tarifs pour travaux effectués en régie par les services techniques de la Ville (21,50 €/ l'heure)
19/12/16	DC20161219T211	Commande publique – Contrat de maintenance des systèmes de sécurité incendie de trois bâtiments communaux – école de La Guignière, restaurant scolaire Gérard Philipe, Espace culturel de

		L'Aubrière - avec la Société CHUBB France de Tours (1 409 € HT)
20/12/16	DC20161220F212	Commande publique – Marché de balayage des caniveaux de la Ville avec la société SUEZ RV Centre Ouest de ORMES (45) pour 2017(balayage 26 201,50 € HT et traitement des déchets 69,06 € HT/tonne)
20/12/16	DC20161220F213	Commande publique – Marché de nettoyage des bâtiments (lot 1 nettoyage Du Dojo) avec la société ATMOS de Tours (12 096 € HT) marché conclu pour 1 an renouvelable 3 fois
20/12/16	DC20161220F214	Commande publique – Avenant n°1 au marché de contrôle de poteaux d'incendie avec VÉOLIA Eau de Joué-Lès-Tours (prolongation d'un an – contrôle de 68 poteaux pour le prix unitaire de 35 € HT)
20/12/16	DC20161220T215	Commande publique – Contrat de location et d'entretien de fontaines à eau sur différents sites communaux avec la Société SERVEX Service Express de Moncoutant (79) (1 451,60 € HT) contrat conclu pour 1 an renouvelable 3 fois
22/12/16	DC20161222F216	Commande publique – Marché de nettoyage des bâtiments (lot 3 nettoyage des vitres) avec la société ATMOS de Tours (marché à bons de commande pour un montant maximum de 9 000 € HT) marché conclu pour 1 an renouvelable 3 fois
23/12/16	DC20161223T217	Commande publique – Contrat de maintenance d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore avec Bouygues Energies et Services de Chanceau-sur-Choisille (Tranche ferme : 1 ^{er} semestre 2017 pour un montant de 12 000 € HT Tranche optionnelle : 2 ^{ème} trimestre 2017 pour 10 000 € HT)
03/01/17	DC20170103E01	Education – Convention de mise à disposition de locaux ESPE Tours-Fondettes- 2016-08 pour les séances d'entraînement de ASF BASKET. (redevance 25 € TTC/heure)
09/01/17	DC20170103E02	Education – Convention de mise à disposition de locaux ESPE Tours-Fondettes- 2016-07 pour les élèves de l'école La Guignière (gratuit pour le temps périscolaire, redevance 25 € TTC/heure pour le temps scolaire)
05/01/17	DC20170105F03	Commande publique – Passation du marché de nettoyage des bâtiments avec la société Teamex de Fleury-Les-Aubrais (lot 2 nettoyage en hauteur pour 9 000 € HT) marché conclu pour 1 an renouvelable 3 fois
05/01/17	DC20170105F04	Commande publique – Passation du marché de travaux d'entretien des pelouses, des haies, des massifs arbustifs et des cheminements piétons pour 2017 (Lot n°1 : entretien quartier Sud – Lot n°2 : entretien quartier Est – Lot n° 3 : entretien quartier Ouest) avec l'entreprise Créa"Vert de Fondettes pour un montant maximum de 40 000 € TTC
05/01/17	DC20170105H05	Commande publique - Passation d'un marché de prestation de services avec Madame L'ARBALESTRIER Marion pour les structures multi-accueil de la petite enfance « La Poupardière » et la « Dorlotine » pour l'année 2017 (Le tarif de la prestation est fixé à 50 €/heure)
16/01/17	DC20170116G08	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du coeur de ville (emplacement ZA-D03) pour 300,00 €

FINANCES LOCALES

1. Débat sur le rapport des orientations budgétaires 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 30 voix pour, et 3 abstentions (Réuni(e) pour Fondettes)

PREND ACTE du débat sur le rapport des orientations budgétaires 2017.

2. Ouverture de crédits

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017, **PRECISE** que les crédits consommés seront inscrits au budget principal 2017

GESTIONNAIRES	MONTANTS
INFRASTRUCTURES	1 200,00 €
BATIMENT	35 800,00 €
PARCS ET JARDINS	4 565,00 €
DEVELOPPEMENT URBAIN	755 000,00 €
LOGISTIQUE	15 040,00 €
SPORT	21 250,00 €
INFORMATIQUE	1 000,00 €
PETITE ENFANCE	1 000,00 €
GESTIONNAIRE CITOYENNETE	1 200,00 €
MONTANT TOTAL HT	836 055,00 €

3. Avances sur subventions aux associations de la commune : l'ASF, La Môme, L'Aubrière et le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de verser une avance sur subvention avant le vote du budget primitif 2017 aux associations suivantes :

- Association Alerte Sportive de Fondettes.....	95 900,00 €
- Association culturelle et d'animation "L'Aubrière"....	93 536,50 €
- Association familiale.....	57 968,75 €
- Comité des Œuvres Sociales du Personnel.....	10 000,00 €

PRECISE que les crédits consommés seront inscrits au budget principal 2017.

4. Projet éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE** de demander au Préfet en tant que représentant de l'État, la subvention maximum de la dotation d'équipement des territoires ruraux sur l'exercice 2017 pour la réfection de la toiture de l'Aubrière et l'installation de tableaux numériques dans les écoles ainsi qu'une liaison internet représentant un montant total estimatif des travaux de 167 000 € TTC .

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer les contrats et tout document en application de la présente délibération. de la présente délibération.

5. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Développement dans le cadre de l'appel à projets 2017 pour la réalisation du jardin botanique dans le cœur historique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de demander au Département l'attribution du Fonds Départemental de Développement sur l'exercice 2017 pour la requalification des espaces publics du cœur historique, à hauteur de 69 000 € HT, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération.

6. Demande de subvention pour la réalisation du jardin botanique dans le cœur historique dans le cadre de l'enveloppe parlementaire ouverte aux investissements des communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** d'adresser une demande auprès du Député d'Indre-et-Loire afin d'obtenir son aide financière à la ville dans le cadre de la réserve parlementaire 2017, pour le financement des jeux qui seront installés dans le jardin du cœur historique, la prévision budgétaire de cette opération s'élevant à 50 000 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération.

7. Ajustement des autorisations de programme et crédits de paiement en cours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les crédits de paiement 2017 des autorisations de programme en cours en intégrant les sommes non réalisées en 2016, sans changer le montant global des opérations, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document en application de la présente délibération.

Les vestiaires du stade du moulin à vent :	523 119,00 €
la halle :	351 224,00 €
la requalification du cœur historique :	437 924,00 €
Reports de crédits 2016 des autorisations de programmes en cours :	1 312 267,00 €

COMMANDE PUBLIQUE

8. Avenant aux marchés de construction du Centre Technique Municipal

Compte-tenu de l'avancée du chantier il est nécessaire d'ajuster le montant des marchés, initialement signés pour un montant global de 2 011 590,45 € HT,

Après ajustement de + 0,70 % le nouveau montant total est de 2 025 674,43 € HT

RECAPITULATIF DES MONTANTS HT DES MARCHES SUITE AUX DIFFERENTS AVENANTS				
Lots	Montant initial € HT	Montant avenants € HT	Nouveau montant marché € HT	%
1A Gros oeuvre	393 021,77	+ 5 803,91 + 4 254,94 - 15 952	387 128,62	- 1,50 %
1B Structure	285 132,60	- 7 689,11 + 9 479,32	286 922,81	+ 0,63 %
2 Couverture	154 530	+ 2 966	157 496	+ 1,92 %
3 Bardage	185 000	+ 4 813,09	189 813,09	+ 2,60 %
4 Menuiseries extérieures	78 702,96		78 702,96	
5a Portes métalliques	33 753,49	+ 850	34 603,49	+ 2,52 %
5b Métallerie	46 583,32		46 583,32	/
6 Cloisons	31 072,25		31 072,25	/
7 Menuiseries intérieures	57 600	+ 311,34	57 911,34	+ 0,54 %
8 Chauffage Ventilation	129 750	+ 9 232	138 982	+ 7,12 %
9 Plomberie	82 298,90	- 453,45	81 845,45	- 0,55 %
10 Electricité	117 800		117 800	/
11 Carrelage	16 523	+ 467,94	16 990,94	+ 2,83 %
12 Peinture	20 639,96		20 639,96	/
13 VRD	379 182,20		379 182,20	/
TOTAL	2 011 590,45		2 025 674,43	+0,70

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer les avenants relatifs aux marchés de construction du centre technique municipal, tel que présenté lors de la séance,

9. Avenant aux marchés de construction des vestiaires du stade du Moulin à vent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer les avenants relatifs aux marchés de construction des vestiaires du stade du Moulin à Vent, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toute formalité et à signer tout document en application de la présente délibération, **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus dans l'autorisation de programme adoptée par délibération du conseil municipal en date du 25 novembre 2015, modifiée par délibérations en date du 13 décembre 2016 et 1^{er} février 2017,

RECAPITULATIF DES MONTANTS HT DES MARCHES SUITE AUX AVENANTS				
Lot	Montant initial	Montant avenant	Nouveau montant marché	%
LOT 1	97 935,34 € HT	+ 4 142,86 € HT	102 078,20 € HT	+ 4,23%
LOT 3	115 000,00 € HT	- 2 458,10 € HT	112 541,90 € HT	- 2,14%
LOT 4	45 817,76 € HT	- 364,53 € HT	45 453,23 € HT	- 0,79%
LOT 6	67 233,22 € HT	+ 4 477,06 € HT	71 710,28 € HT	+ 6,65 %
LOT 7	50 987,44 € HT	- 2 241,93 € HT	48 745,51 € HT	- 4,39 %
LOT 8	17 948,38 € HT	+ 752,19 € HT	18 700,57 € HT	+ 4,19 %
LOT 9	47 828,40 € HT	+ 4 973,23 € HT	52 801,63 € HT	+ 10,40 %

10. Projet d'aménagement du secteur des Grands Champs : autorisation du Maire à procéder à la consultation et à signer les marchés de travaux

Le projet de construction de l'espace aquatique prévoit l'aménagement d'un parking dédié à l'équipement communautaire, et la réalisation d'une esplanade verte. La Ville de Fondettes a lancé le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de ces équipements, le 23 décembre 2016. Le retour des offres au 27 janvier 2017 concerne les travaux répartis en 3 lots :

- Lot 1 : voirie et réseaux divers – parvis et places de stationnement
- Lot 2 : éclairage public
- Lot 3 : espaces verts – Aménagement paysager autour du Centre Aquatique

Le montant estimé des travaux est de 750 000 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à procéder à la consultation et à signer les marchés de travaux pour le projet d'aménagement du secteur des Grands Champs, ainsi que tout document afférent à ce projet.

↳ URBANISME

11. PLU - Autorisation de la commune pour la poursuite de la procédure de la modification n°2 du plan local d'urbanisme par la Communauté Urbaine Tour(s) Plus

Par arrêté municipal en date du 19 décembre 2016, Monsieur le Maire a procédé au lancement de la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La délibération du 28 juin 2016, délègue la compétence du PLU à Tour(s) plus à compter du 1^{er} Janvier 2017.

En conséquence, l'exercice de cette compétence par Tour(s) Plus devenue communauté urbaine, ne permet plus à la commune de poursuivre elle-même, au delà du 1^{er} janvier 2017, la procédure de modification n°2 de son PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 30 voix pour et 3 voix contre (Agir pour Fondettes), **AUTORISE** la Communauté urbaine Tour(s) plus à achever la procédure de modification n°2 du PLU de Fondettes à compter du 1^{er} Janvier 2017 tel que prévu par l'article L 153-9 du code de l'urbanisme.

↳ DOMAINE ET PATRIMOINE

12. Convention d'occupation du domaine public avec le Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire concernant l'implantation d'une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides rue de l'Aubrière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver les travaux d'implantation d'une

borne de charge pour véhicules électriques et hybrides, rue de l'Aubrière à Fondettes ; **DECIDE** d'approuver la convention d'occupation du domaine public établie en faveur du SIEIL avec pour contrepartie la recharge gratuite des véhicules communaux et des véhicules des particuliers, et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer ainsi que tout document afférent à cette délibération ; **DECIDE** d'autoriser le SIEIL ou son ayant droit à en assurer la gestion et la maintenance à ses frais exclusifs en qualité de propriétaire des bornes et du système d'exploitation ; **DECIDE** de s'engager à payer la part communale des travaux comme repris dans l'exposé selon le bon pour accord présenté à la Commune ; **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document afférent à ce projet ; **DECIDE** de solliciter auprès de l'Etat, des différents organismes et collectivités, les subventions correspondantes et autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les actes nécessaires à cette décision ; **DECIDE** d'imputer les dépenses et recettes correspondantes au budget général de la Ville.

↳ EMPLOI

13. Convention avec Pôle emploi pour le service rendu aux demandeurs d'emplois

La précédente convention arrive à terme. Il est donc proposé une nouvelle convention ayant pour objet de déterminer les modalités de coopération. Son objectif est de :

- Rendre un meilleur service aux demandeurs d'emploi de la commune,
- Mettre à disposition des demandeurs d'emploi et des entreprises les services de proximité (faciliter notamment l'accès aux prestations et mesures gérées par Pôle emploi),
- Réaliser des événements «emploi» sur la commune (de type ateliers, informations collectives, forum, rencontres professionnelles).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter la convention de coopération avec le Pôle emploi Centre représenté par son directeur régional, domiciliation du siège social 1, avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex. **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention à intervenir d'une durée d'un an ainsi que tout avenant ou document pouvant s'y rapporter.

↳ FONCTION PUBLIQUE

14. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

EFFECTIFS DES AGENTS TITULAIRES

- Filière ADMINISTRATIVE

1/ Ouverture de deux postes d'adjoint administratif à temps complet : (C1), ancien grade adjoint administratif 2ème classe (échelle 3) : ancien effectif : 5 - nouvel effectif : 7

- Filière MEDICO SOCIALE

1/ Ouverture d'un poste d'EJE principal à temps complet : ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES

- Filière ADMINISTRATIVE

1/ Ouverture d'un poste d'adjoint administratif à temps complet : (C1), ancien grade adjoint administratif 2ème classe (échelle 3) : ancien effectif : 3 - nouvel effectif : 4

- Filière MEDICO SOCIALE

1/ Ouverture de deux postes d'auxiliaire de puériculture principale 2ème classe (C2) ancien grade auxiliaire de puériculture 1ère classe (échelle 2) à temps complet pour motif de remplacement : ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 3

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** de modifier le tableau des effectifs du personnel communal tel que repris dans l'exposé ; **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal de la Commune.

↳ INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

15. Adhésion de la commune de Sepmes au Syndicat Intercommunal Cavités 37

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PREND** acte de l'adhésion de la commune de SEPME au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

↳ RAPPORTS ANNUEL DES SERVICES PUBLICS

16. Rapport annuel 2015 du SICALA 37

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de prendre acte du rapport annuel 2015 du

17. Rapport annuel 2015 du SICA

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PREND** acte du rapport annuel 2015 du Syndicat Intercommunal de la Choisille et de ses affluents.

• **Questions diverses**

A Fondettes, le 6 Février 2017

Affiché le 7 Février 2017